

à imiter quelques hardis philosophes qui, poussés par un remarquable génie d'induction et de généralisation, ont essayé d'épeler quelques mots de ce livre mystérieux; et si leurs théories ne nous satisfont pas complètement, restons dans le doute, et attendons que les progrès incessants de la science nous aient fourni des faits nouveaux, avant de vouloir enfanter de nouvelles théories. »

Ces conclusions sont adoptées.

---

## COMMUNICATIONS ET LECTURES.

---

*Sur un nouveau Dinémoure provenant du SCIMNUS GLACIALIS;*  
par P. J. Van Beneden, membre de l'Académie.

Les Dinémoures ressemblent beaucoup, au premier aspect, aux Caligiens, tant par leur bouclier céphalique que par les diverses sortes d'appendices qui servent ou d'amarres pour se fixer à leur patron, ou de nageoires pour se transporter d'un lieu à un autre. Ils s'en distinguent toutefois facilement par les appendices lamelleux élythroïdes, qui recouvrent une partie de la région dorsale ou post-thoracique.

Il est assez remarquable que le *Caligus productus*, qui a servi d'abord de type à Rafinesque, puis à Latreille, pour l'établissement de ce genre, n'est pas un Dinémoure. Cette espèce vient d'être reconnue par M. Gerstoecker pour un *Nogagus*. L'animal n'avait été figuré que par la face infé-

rière, et la face dorsale n'étant point connue, les naturalistes (1) s'en étaient fait une fausse idée.

Après avoir retiré la première espèce du genre, il en reste encore trois et peut-être même quatre, si nous y comprenons le *Dinemoura coleoptrata* de Guérin (2). Ce sont les *D. aluta*, trouvés sur un requin, dans les mers de l'Inde; le *D. affinis* des mers de la Nouvelle-Zélande et le *D. ferox* de Krøyer, dont l'origine n'est pas connue avec certitude.

A ces Dinémoures nous venons en ajouter un nouveau de la mer du Nord, vivant sur le *Scimnus glacialis* (le *Haakalle* des Islandais et de nos pêcheurs), qui nous a fourni déjà un si grand nombre de remarquables parasites.

C'est à M. le professeur Eschricht que nous devons les beaux exemplaires qui nous ont servi pour cette description. Certaines régions du corps d'un *Scimnus* en étaient littéralement couvertes, au point de prendre un aspect écailleux. Au milieu d'eux se trouvaient des *Caprella* que nous croyons également nouveaux pour la science, et qui vivaient dans les mêmes conditions que les Dinémoures.

Nous avons plusieurs raisons de croire que les *Caprella* sont parasites au même titre que les *Cyames*, comme nous comptons le démontrer bientôt dans un travail sur ce genre remarquable. Nous avons entrepris des recherches sur ces crustacés, à propos d'une Chélonée mydas, échouée à Klemsterke, près d'Ostende, au mois de novembre dernier, et qui avait la carapace peuplée d'un grand nombre de ces crustacés.

Nous citerons comme parasites trouvés jusqu'à présent

(1) *Troschel's Archiv.*, 1855, p. 64.

(2) *Iconographie*, CRUST., pl. 55, fig. 6.

sur le *Scimnus glacialis*, ce singulier poisson plagiostome de la mer du Nord : le *Lerneopoda elongata* Kr: le géant des crustacés siphonostomes, qui se fixe ordinairement sur les yeux; l'*Onchocotyle borealis* Van B., qui vit sur les branchies; l'*Onchobotrium perfectum* et le *Tetrarhynchus linguatula*, qui habitent l'intestin, et enfin un *Ascaris*, qui remplit, avec les aliments, la cavité de l'estomac. Le Tétrarhynque et l'Onchocotyle comme le Lernéopode sont tous les trois des géants dans le genre et même dans la famille dont ils font partie.

Nous désignons ce nouveau parasite sous le nom de :

#### DINEMOURA ELONGATA V. B.

Le corps est passablement étroit et l'abdomen a deux fois la longueur de la carapace; deux grands yeux, rapprochés l'un de l'autre, occupent la partie antérieure du céphalothorax. Le corps est excessivement rétréci au-devant des élytres, de manière que l'abdomen est pédiculé. Les tubes ovifères sont droits et ils ont de trois à quatre fois la longueur du corps.

Le corps est long de 20 à 25 mill.; les tubes ovifères, de 70 mill.

Il habite la peau du *Scimnus glacialis*.

Nous ne connaissons que la femelle.

Cette espèce se rapproche le plus de la *Dinemoura ferox* de Krøyer, dont elle se distingue, toutefois, par la région post-thoracique, qui est beaucoup plus grande dans notre espèce, par l'absence des grands angles latéro-antérieurs des élytres, par les tubes ovifères, qui sont toujours très-longs, droits et déroulés, par les yeux, qui sont rapprochés, enfin, par la différence considérable dans la

forme surtout des premières et des troisièmes pattes-mâchoires, comme nous allons le voir dans la description qui suit.

La *Dinemoura elongata* présente, au premier aspect, tous les caractères extérieurs d'un Caligien, avec deux grandes taches brunes, très-rapprochées l'une de l'autre, près du bord antérieur de la carapace.

Le corps est allongé et se divise en quatre régions bien distinctes : le bouclier, le thorax, l'abdomen et la queue. On distingue ces régions aussi bien du côté du dos que du côté du ventre.

Le bouclier céphalique est grand, plus large que l'abdomen, clypéiforme, comme dans les Caligiens et montrant, au milieu, en arrière, les dépressions ordinaires en forme d'un H. En avant, sur la ligne médiane, il est légèrement échancré et, comme on le voit, sur le côté, à quelque distance de l'échancrure antennaire, on peut dire qu'il existe des lames frontales rudimentaires. Les angles postérieurs de cette carapace se prolongent en forme d'ailes et produisent, des deux côtés, une forte échancrure qui les sépare des premiers segments thoraciques. A une petite distance de l'échancrure médiane, on voit deux taches brunes assez grandes, rapprochées l'une de l'autre, qui représentent les yeux.

Derrière le bouclier, on voit une sorte de corselet, relativement étroit, un peu plus large que long et qui se rétrécit fortement en arrière. On peut même dire que le dernier anneau thoracique est pédiculé. Le corselet porte les trois premières paires de pattes, qui sont complètement cachées sous lui, comme les pieds-mâchoires.

Derrière le corselet, au-dessus de la quatrième paire de pattes, sont couchées deux lames, semblables à des ély-

tres et qui, un peu plus longues que larges, ont les bords réguliers : ce sont comme des élytres de Staphylins.

L'abdomen est aussi long que le bouclier et le corselet réunis. Il est proportionnellement étroit. On voit les principaux viscères à travers l'épaisseur de ses parois.

La ligne de démarcation qui le sépare du dernier segment thoracique, c'est-à-dire de celui qui porte les pattes lamelleuses en dessous et les élytres en dessus, cette ligne de démarcation est très-peu tranchée.

La région caudale se compose en dessus de deux paires de folioles placées bout à bout et dont les deux dernières portent, sur l'angle externe et postérieur, divers filaments sétifères.

En dessous on découvre également deux paires de folioles : les antérieures bordent l'anus; elles sont complètement séparées l'une de l'autre; les postérieures sont soudées sur la ligne médiane et recouvrent les premières.

Nous avons donc considéré, dans cette description, la carapace formée du segment céphalique et des trois premiers anneaux thoraciques, et la partie postérieure du corps comme formée, en avant, du dernier segment thoracique et des segments abdominaux.

Il est inutile, pensons-nous, de faire remarquer que nous ne nous servons pas de la nouvelle nomenclature, proposée par M. Milne Edwards, par la raison que les organes et les appendices de ces crustacés inférieurs ne sont pas suffisamment étudiés, au point de vue homologique, pour employer chez eux la nomenclature des crustacés décapodes. Nous nous proposons de nous occuper sous peu de ce sujet, à propos de quelques nouveaux travaux embryogéniques.

Les appendices sont remarquables sous plusieurs rap-

ports et méritent d'être décrits en détail. Nous avons représenté ceux de la tête dans leur situation respective autour du siphon buccal.

Les antennes occupent leur place ordinaire; elles se composent de deux articles : l'un basilaire, fort large et semblable à une feuille; il porte près du bord antérieur huit véritables goupillons, c'est-à-dire des appendices assez larges à la base, courts et plus ou moins obtus, entièrement recouverts de soies qui les font ressembler aussi à des brosses dont on se sert pour nettoyer les verres de quinquet. L'autre article terminal est beaucoup plus grêle, d'une grosseur égale sur toute son étendue, tronqué au bout et portant sur la troncature de six à huit épines de différente grandeur. Ces antennes sont très-courtes et ne dépassent que faiblement le bord du bouclier.

La première paire de pieds-mâchoires ressemble beaucoup aussi à la première paire des Caliges en général. Chacun d'eux est composé de trois articles, dont le basilaire est assez large et armé d'une pointe à sa base; l'article terminal est terminé en crochet solide, mais il ne se courbe pas comme dans beaucoup d'autres genres. Il ressemble à un cou de cygne et non pas à un segment de cercle. Il ne fait pas non plus pince avec l'article précédent. C'est la paire d'adhérence la plus forte. C'est par ces appendices exclusivement que le parasite reste cramponné à la peau de son patron après la mort, et comme ils s'écartent vers le bout l'un de l'autre, il faut encore un certain effort et souvent même le briser pour les détacher : c'est une amarre d'une grande solidité.

La seconde paire est, comme dans la plupart des cas, formée de deux articles assez longs et grêles, d'une largeur à peu près égale. L'article basilaire est légèrement

échancré sur le bord qui regarde en avant. Il n'offre aucune saillie ni soie. L'article terminal est recourbé au bout, formant presque un demi-cercle ou plutôt une courbure comme une corne de chèvre. A la base de cette portion courbée existe une sorte de talon, couvert d'un faisceau de soies, formant une véritable brosse. Et à quelque distance de cette brosse se trouve, du même côté, un bouton couvert d'aspérités. Ce bouton ressemble à un réservoir placé le long d'une tige. Le bout recourbé est recouvert également, surtout sur le bord convexe, de fines aspérités sous forme de petites dents.

La troisième partie s'éloigne notablement de la forme ordinaire. Elle est très-irrégulièrement bosselée; son diamètre est à peu près le même sur toute sa longueur, sauf au bout; en effet, sur le bord antérieur s'élève une assez forte bosse, et, à moins d'examiner cet organe avec le plus grand soin, il a l'air tronqué. Il ne l'est pas cependant. On voit au bout un article libre, assez large d'un côté, courbé et pointu du côté opposé et donnant avec la pointe sur un talon, c'est exactement une tête d'oiseau avec un bec de rapace, dont la pointe est reçue dans une excavation : C'est un organe d'adhésion qui fait pince. Il est fort solide.

Les quatre paires de pattes diffèrent beaucoup entre elles.

La première paire est la plus petite : c'est une rame double, sétifère, formée d'une foliole assez grande, terminée par un crochet et portant en dedans un lobule unique couvert de soies plumeuses. En dedans et en avant se trouve un second lobule portant de même quelques soies semblables aux précédentes. Cette paire est donc biramée et garnie de soies comme les Caligiens.

La seconde paire est en partie recouverte, par la pre-

mière, pendant le repos. Cette seconde paire est plus distinctement biramée, et chaque article terminal porte une rangée de longues soies plumeuses. Les deux rames sont attachées à une pièce basilaire assez grande : c'est la paire qui est la mieux disposée pour la nage.

La troisième paire est complètement différente des autres; elle est formée de chaque côté d'un feuillet de forme carrée, qui se joint sur la ligne médiane à celui du côté opposé et qui porte sur l'angle externe et postérieur deux petites rames sétifères. C'est une puissante lame de natation qui doit agir avec force pendant la vie libre de l'animal. Au milieu, sur le bord libre, on voit deux petits lobules régulièrement arrondis.

La quatrième et dernière paire est encore tout autrement conformée; elle correspond au segment qui porte supérieurement les élytres, dont ils ont, du reste, l'aspect. De chaque côté, cette paire est formée de trois folioles, dont les deux externes sont plus volumineux : ce sont des lames complètement aplaties, sans aucune apparence de soies ou de filaments, et dont l'externe seul porte quelques piquants sur le bord. Ces folioles ont un aspect blanchâtre, comme le corps du parasite, et sont complètement opaques : on dirait des lamelles branchiales.

Ainsi, les quatre paires de pattes sont complètement différentes les unes des autres : les trois premières sont biramées et garnies de soies plumeuses, tandis que la dernière est simplement lamelleuse.

Les autres appendices que l'on observe sous le plastron sont : les deux palpes que l'on aperçoit de chaque côté, à la base du siphon, et qui se composent de deux articles greffés l'un sur l'autre et dont l'externe est légèrement dentelée au bout.



Le siphon est fort allongé, très-pointu, fendu dans toute sa longueur et montrant, dans ses replis, deux longues et étroites mandibules et deux autres pièces plus courtes et plus solides qui semblent lui servir d'étui. Les mandibules sont dentelées comme une scie au bout.

A la base de la seconde paire de pattes-mâchoires, il y a de chaque côté un lobule ou foliole, ainsi qu'à la base de chaque antenne. Enfin, entre cette foliole et la première patte-mâchoire, il existe encore un organe appendiculaire arrondi, porté sur un court pédoncule, et dont la signification ne nous est pas connue. Peut-être cet organe peut-il remplir les fonctions de ventouse.

Ce nouveau parasite est donc un vrai Pandarien, par la présence de ses appendices membraneux élythroïdes; c'est un Dinémoure à cause des rames de la dernière paire de pattes qui sont foliacées, et il diffère des autres Dinémoures surtout par le grand développement de l'abdomen.

#### DINEMOURA ELONGATA.

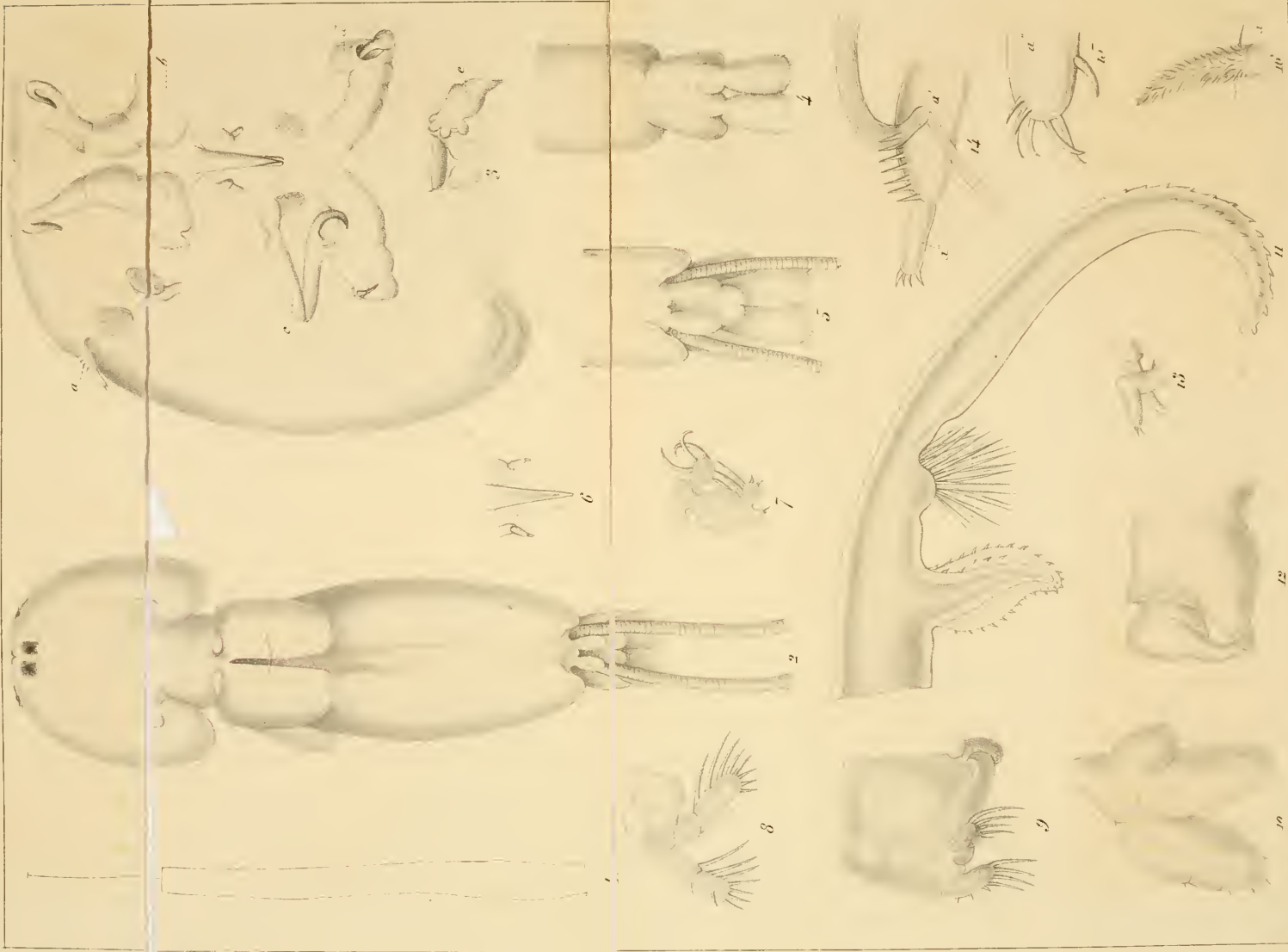
*Fig. 1.* Grandeur naturelle du crustacé et des deux tubes ovifères.

2. Le corps, vu du côté du dos, légèrement grossi. On voit le corselet derrière la carapace, les deux élytres et une partie de la quatrième paire de pattes, les lamelles caudales et l'origine des tubes ovifères.

3. La carapace d'un côté, vue par la face inférieure pour montrer la disposition des antennes, les trois paires de pattes-mâchoires, la première paire de pattes, le siphon avec les palpes et les lobules latéraux.

*a.* Antennes; *a'* pièce basilaire; *a''* terminale; *a'''* la même fortement grossie pour montrer les crochets qui le terminent; *a''''* le goupillon de l'article basilaire fortement grossi.





- b. Première paire de pattes-mâchoires.
- c. Deuxième avec le lobule basilaire.
- d. Troisième terminée en pince.
- e. Première paire de pattes.

*Fig.* 4. Partie postérieure du corps vue en dessous.

5. La même vue en dessus.

6. Le siphon avec les palpes, les mandibules et les gaines.

7. Première paire de pattes.

8. Deuxième —

9. Troisième —

10. Quatrième — formée de trois lobules.

11. Le bout de la deuxième paire de pattes fortement grossi.

12. Le bout de la troisième paire de pattes.

13. Les palpes isolés.

14. Une antenne fortement grossie, avec la lame frontale.

15. Le bout terminal avec les crochets.

16. Un des goupillons de l'article basilaire.

—

*Deuxième note sur les matières albuminoïdes; par M. Melsen, membre de l'Académie.*

La note sur les matières albuminoïdes, insérée dans le tome XVIII des *Bulletins de l'Académie*, a été l'objet, depuis plusieurs années, de quelques critiques que ma longue maladie m'a empêché de relever. Dans cette nouvelle publication, mon but est de jeter un coup d'œil sur ces critiques, et d'ajouter quelques faits nouveaux à l'histoire de l'albumine et à la préparation de la matière à laquelle j'ai donné le nom de *tissu cellulaire artificiel*, nom que je crois devoir maintenir provisoirement. Je compte être en état sous peu de compléter une partie du travail sur l'albumine : cette note n'est donc qu'un nouvel extrait du travail auquel j'ai fait allusion dès 1851.